



## MOT DE L'ÉDITEUR



*Roxanne Mailhot*

Directrice de la  
Ville de Mascouche

**U**n dernier droit et l'année 2022 sera déjà terminée !!!! Une fois de plus, les défis n'ont pas manqué pour notre belle profession et nous avons certainement tous eu à faire preuve d'agilité et d'adaptation afin de bien accompagner nos clients.

En novembre dernier, plusieurs d'entre nous avons eu l'opportunité de participer à une activité de co-développement avec la firme *Arima* au sujet de la santé et mieux-être au travail qui fut très pertinente et riche en partages de bonnes pratiques. Un gros merci à **Annie Beaupré** de la Ville de Rimouski qui a su nous partager leur belle réalisation d'obtenir la norme d'entreprise en santé, chapeau à toute l'équipe. Inspirant comme témoignage, merci Annie !!!

Au cours de cette même rencontre, notre président **M. Vincent Proulx** a remis le **prix GRHMQ 2022**, prix qui vise à souligner les initiatives et pratiques innovantes et à reconnaître les organisations qui se démarquent par leur capacité de mobilisation. Cette année, le prix a été décerné à madame **Annie Bernard** pour la Ville de Thetford Mines pour le projet piloté par cette dernière et madame **Véronique Gamache** pour leur projet visant l'implantation d'une culture de reconnaissance au sein de la Ville. Bravo à vous mesdames.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un excellent temps des Fêtes, repos et ressourcement entouré de personnes qui vous sont chères !!!

***Joyeuses Fêtes à tous!***



conventions collectives

équité salariale

relations de travail

santé et sécurité au travail

**DUNTON RAINVILLE, C'EST PLUS DE 100 AVOCATS  
ET CONSEILLERS EN RELATION DE TRAVAIL À  
L'ÉCOUTE DE VOS PRÉOCCUPATIONS**

**DUNTON RAINVILLE**  
AVOCATS et NOTAIRES

LA FORCE D'UNE PASSION

[duntonrainville.com](http://duntonrainville.com)

MONTRÉAL | JULIETTE | LAVAL | AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL | SAINT-JÉRÔME | SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU | SHERBROOKE

MOT DU

PRÉSIDENT



*Il y de l'action au sein de votre Conseil d'administration !*

*Vincent Proulx*

Président des GRHMQ  
Directeur ressources humaines,  
Ville de Pointe-Claire

**E**n effet, tous les membres du Conseil se sont réunis, le 18 octobre dernier à Québec, dans le but de procéder à une réflexion sur l'alignement stratégique du regroupement des GRHMQ. Étant donné que l'année 2022 marquait les 35 ans d'existence de notre regroupement et que le dernier exercice de planification stratégique datait de 2017, lors de la tenue du congrès annuel de l'époque, au Lac à l'eau claire, nous avons donc pris un moment pour réfléchir, échanger et revoir l'alignement stratégique de notre regroupement avec l'aide précieuse d'Étienne Beaulieu de chez *Humance*, qui a su nous guider durant ce magnifique exercice enrichissant.

Nous avons profité de cette rencontre pour faire le point afin d'échanger sur l'ensemble des bons coups, nos fiertés ainsi que nos moins bon coups ou regrets qui ont marqués l'évolution de notre regroupement ses dernières années.

Nous avons également pris en moment pour effectuer un regard sur le présent monde municipal, les enjeux de développement au niveau de la relève, la méconnaissance du monde municipale, l'importance de le faire connaître. Les enjeux de santé mentale ainsi que l'accroissement de la complexité de nos environnements avec entre autres l'accélération du développement des technologies et les compé-

tences d'aujourd'hui vs celles qui seront requises demain.

Les défis d'aujourd'hui, sont souvent des défis RH et le gestionnaire RH doit être en mesure de s'aligner comme partenaire stratégique dans l'organisation.

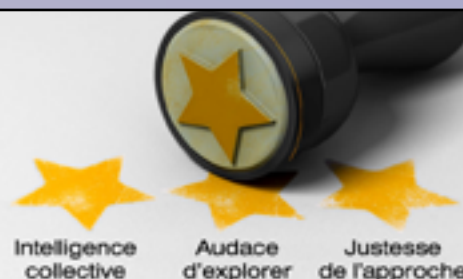
Prenant en considération nos enjeux, défis et opportunités et afin de bien positionner notre regroupement, voici donc une mouture ajustée de notre mission, notre vision et nos aspirations en tant que membre et positionnement du regroupement des GRHMQ.



normandin  
beaudry  
noir sur blanc

Depuis 30 ans, fière partenaire  
de la réussite des entreprises d'ici

Avec près de 300 spécialistes animés par  
la rémunération globale, offrez-vous le sceau  
de l'Excellence NB



Intelligence  
collective

Audace  
d'explorer

Justesse  
de l'approche

SANTÉ

PERFORMANCE

ASSURANCE  
COLLECTIVE

RÉMUNÉRATION

RETRAITE ET  
ÉPARGNE

ADMINISTRATION  
DES RÉGIMES  
DE RETRAITE

GESTION  
D'ACTIFS

COMMUNICATION

## MOT DU PRÉSIDENT (suite)

### ✿ Mission :

- Regrouper les gestionnaires en ressources humaines du milieu municipal dans le but de promouvoir la fonction, favoriser l'acquisition et le partage des expertises reliées à leurs activités professionnelles.

### ✿ Vision :

- Propulser l'émergence d'une fonction ressources humaines renouvelée comme
- acteur stratégique de la transformation du milieu municipal.

### ✿ Aspirations :

- Faire connaître les GRHMQ
- Devenir une référence RH incontournable
- Faciliter le développement des compétences
- Assurer notre pérennité

Dans les prochaines semaines, mois et années à venir, le Conseil d'administration a l'intention de poursuivre cette démarche tous ensemble avec vous, afin de promouvoir et véhiculer ces précieux éléments qui sont au cœur du fondement et de la raison d'être des **Gestionnaires en Ressources Humaines des Municipalités du Québec**. Nous aurons assurément la chance d'échanger à ce sujet lors de notre prochain congrès ainsi que dans les semaines et mois à venir. En terminant, n'oubliez pas que votre réseau des GRHMQ est là pour vous aider, n'hésitez pas à l'utiliser.

J'aimerais prendre un moment pour remercier les membres du Conseil d'administrations ainsi que les leaders des tables sectorielles pour leur implication et dévouement au cours de la dernière année. Votre investissement de temps auprès du regroupement est une source d'inspiration pour plusieurs

de vos collègues. C'est en grande partie, grâce à vous tous que notre regroupement continue d'avancer et de progresser au fil des années.

### Le temps des fêtes

En cette période des fêtes, prenez le temps de vous imprégner de chacun des petits et ou grands moments de la vie, prenez le temps d'apprécier chaque instant, sans penser à autre chose que le moment présent. Offrez-vous du temps de qualité en compagnie de vos proches. Après tout... 🎵 « Ça n'arrive rien qu'une fois par année ! » 🎵....

Enfin, je vous souhaite à tous, un **magnifique et merveilleux temps des fêtes**, profitez-en pour faire le plein d'énergie afin d'affronter les nombreux défis de l'année 2023, qui arrive à grand pas !



Avocats spécialisés en droit  
du travail et de l'emploi

**LECORRE**  
avocats

25 ans  
au service exclusif  
des employeurs

Laval  
450 973-4020 1 877 218-4020  
lecorre.com

RELATIONS DU TRAVAIL
SANTÉ ET SÉCURITÉ
NÉGOCIATION
FORMATION
PUBLICATIONS

# 2022

## Une année pas comme les autres pour les régimes de retraite



**Maxime Maltais,**  
*Actuaire - Eckler Itée*

**C**ela fait plusieurs années déjà que les experts s'attendaient à une hausse des taux d'intérêt et à un certain ralentissement des marchés. Toutefois, peu avaient prédit que cela surviendrait aussi drastiquement et dans la même année !

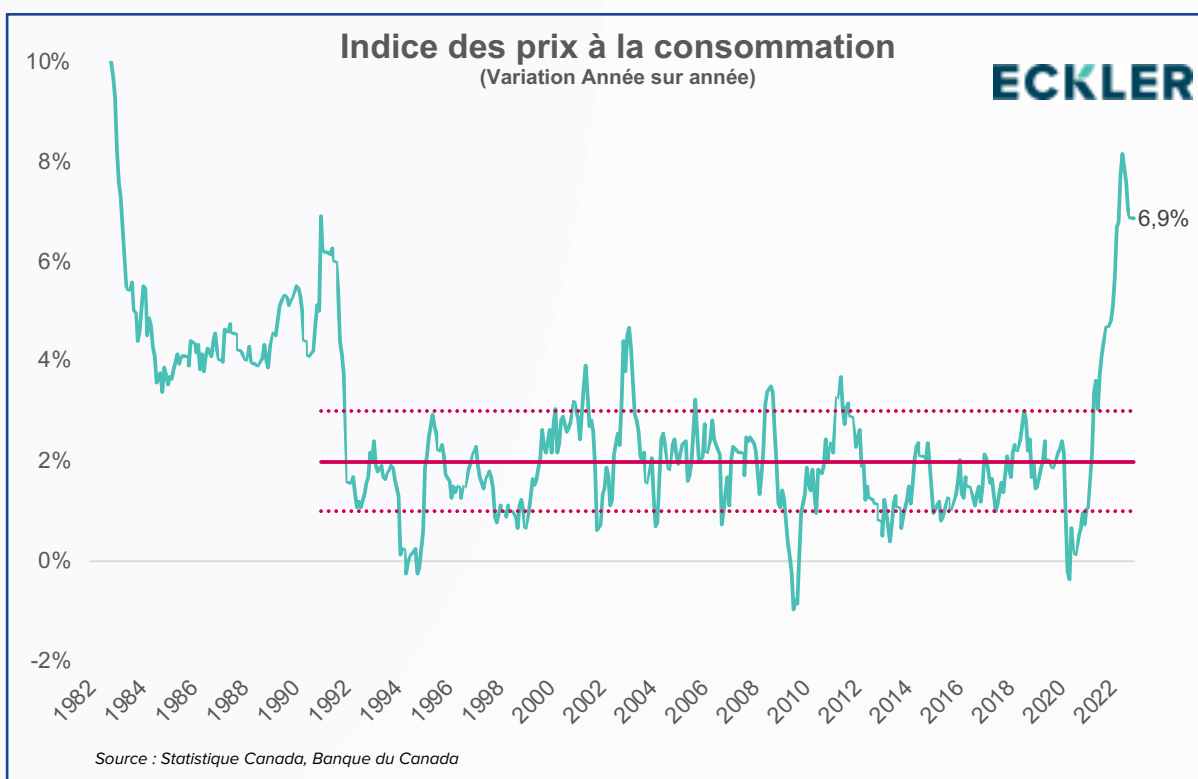
Les répercussions qu'aura l'année 2022 sur les régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal suscitent l'inquiétude. Revoyons ensemble le contexte de la dernière année ainsi que l'impact potentiel pour ces régimes.

Maxime Maltais Actuaire - Eckler Itée

### Le contexte

#### ▲ L'inflation

Bien que l'indice des prix à la consommation (« IPC ») ait atteint un sommet de 8,1 % en juin dernier et que nous ayons constaté depuis des baisses marginales, l'IPC reste obstinément élevé et bien au-dessus de la fourchette cible de la Banque du Canada, soit de 1 % à 3 %.



Malheureusement, le constat en cours d'année a été que ce contexte d'inflation élevée n'était pas que temporaire et perdure encore présentement. Il découle d'une combinaison de plusieurs facteurs conjoncturels et structurels, notamment :

- Les politiques monétaires de faibles taux d'intérêt des banques centrales depuis 2008 et plus récemment, en raison à la pandémie;
- La guerre en Ukraine; et
- La forte demande pour certains biens de consommation face à une capacité de production restreinte.

### ▲ Les taux d'intérêt

Après avoir réagi à l'apparition de la pandémie en réduisant les taux d'intérêt à un niveau proche de zéro, les banques centrales

Au 30 novembre, le rendement à échéance moyen de l'indice Univers était de 4,0 % comparativement à 2,0 % à la même date l'an dernier.

On remarque également une courbe de taux inversée, c.-à-d. des taux court terme plus élevés que des taux long terme. Cette inversion signale que le marché est moins confiant dans la croissance économique à long terme qu'à court terme et est généralement un indicateur d'une récession à venir.



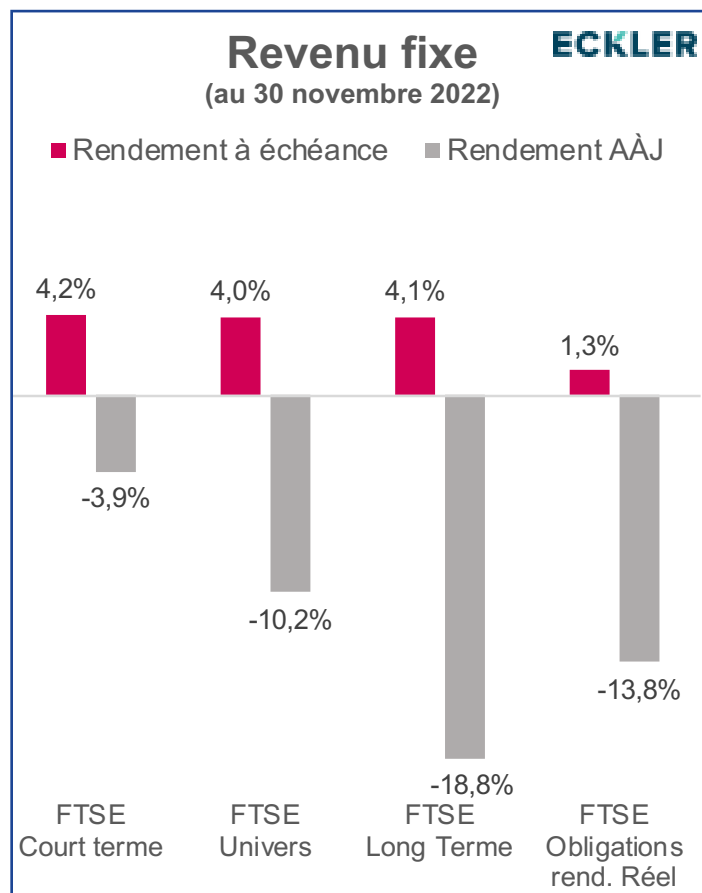
relèvent désormais leurs taux de manière agressive pour lutter contre l'inflation en visant de réduire la demande des consommateurs et la consommation en général.

En 2022, la Banque du Canada a haussé son taux directeur à sept (7) reprises, pour une augmentation cumulative de 4 % (de 0,25 % à 4,25 %).

À défaut de constater une efficacité rapide de ces hausses de taux d'intérêt, les perspectives économiques pour 2023 et 2024 sont peu reluisantes.

### ▲ Les rendements obligataires

En 2022, les rendements obligataires ont été largement malmenés en raison de la hausse des taux d'intérêt. Rappelons que lorsque les taux montent, la valeur des obligations baisse (et vice versa).



## ▲ Les rendements boursiers

Sans atteindre les niveaux d'euphorie de la bulle technologique, les valorisations des actions étaient élevées sur une base historique à l'approche de 2022.

En moyenne, les marchés baissiers (définis comme une baisse d'au moins 20 % par rapport aux sommets récents) se produisent environ tous les quatre (4) ans. Si l'on exclut le repli de mars 2020, la dernière phase haussière a duré près de 13 ans.

Ainsi, dans un contexte d'incertitude économique et de taux d'intérêt élevés, les marchés boursiers ont également été malmenés en 2022.

Depuis le début de l'année, les actions et les obligations ont toutes deux généré des rendements négatifs. Si cela perdure jusqu'à la fin de l'année, il s'agirait d'une première depuis plus de 40 ans où ces deux classes d'actifs termineraient simultanément une année en territoire négatif.

L'impact sur les régimes de retraite à prestations déterminées municipaux

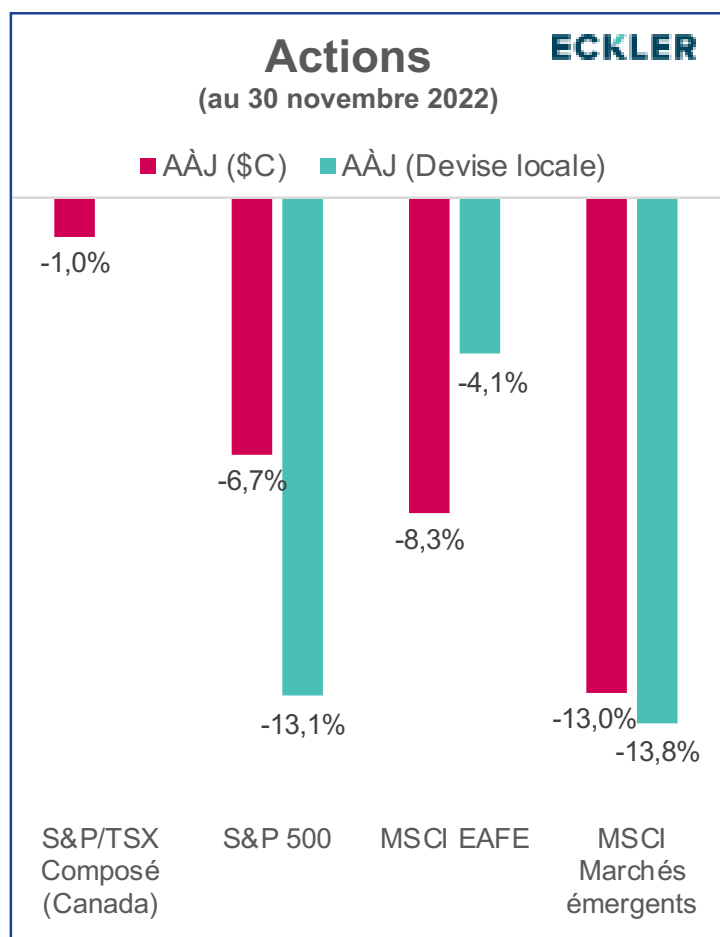
L'incidence sur le financement des régimes de retraite d'une inflation élevée, de la hausse des taux d'intérêt et des mauvais rendements en 2022 sera mesurée au moment de la préparation de l'évaluation actuarielle. Rappelons que les évaluations sont généralement préparées chaque trois (3) ans. Ainsi, les régimes ayant été évalués au 31 décembre 2019 connaîtront l'impact de l'année 2022 lors de l'évaluation au 31 décembre 2022. Pour les autres, ce sera au 31 décembre 2023 ou 2024.

## ▲ La situation financière et le coût des prestations futures

La situation financière du régime est déterminée en comparant l'actif et le passif actuariel. Le coût des prestations futures correspond à la valeur des nouveaux

droits qu'acquiert les employés au fil du temps, généralement exprimée en pourcentage des salaires.

Le passif et le coût des prestations futures dépendent des dispositions du régime et des hypothèses actuarielles démographiques et



économiques; les principales étant l'inflation, le rendement attendu et l'augmentation des salaires. L'évaluation actuarielle viendra quantifier l'écart entre l'expérience réelle et attendue depuis la dernière évaluation de même que l'effet d'une révision aux hypothèses, le cas échéant.

Du côté de l'actif, le rendement de la caisse de retraite varie grandement selon la répartition de l'actif du régime. Toutefois, à moins d'un revirement de fin d'année, la majorité des régimes auront réalisé un rendement nettement inférieur aux hypothèses. Notons cependant que, pour les régimes qui seront évalués au 31 décembre 2022, les bons rendements de 2020 et 2021 viendront compenser une partie des pertes de 2022.

En ce qui concerne le passif actuariel et le coût des prestations futures, un aspect positif de la hausse des taux d'intérêt est que, pour la portion obligatoire du portefeuille, on peut désormais s'attendre à une hausse des attentes de rendement à long terme et, par conséquent, à un taux d'actualisation légèrement plus élevé. Rappelons qu'une hausse du taux d'actualisation engendre une diminution du passif et du coût des prestations futures.

Toutefois, en raison de l'inflation plus élevée, les hypothèses d'augmentation des salaires et d'indexation pourraient être temporairement rehaussées.

Pour les régimes qui seront évalués au 31 décembre 2022, l'effet net devrait être une détérioration de la situation financière accompagnée d'une légère diminution du coût des prestations futures. Mais attention, chaque régime ayant un contexte unique, il est évidemment impossible de généraliser.



## Notre équipe au service de la vôtre.

Ensemble, relevons vos défis juridiques et d'affaires.

**FASKEN**

[› fasken.com](https://fasken.com)

### ▲ Les cotisations

Depuis 2014, les régimes de retraite municipaux comportent deux volets. L'employeur est responsable du financement du volet antérieur alors que la responsabilité est partagée avec les participants actifs pour le volet courant.

De plus, certains mécanismes prévus dans la loi et dans la politique de financement des régimes influencent le niveau des cotisations requises de chacun des volets.



En effet, la loi prévoit, pour le volet antérieur, la constitution d'une réserve et, pour le volet courant, la constitution d'un fonds de stabilisation. La réserve et le fonds de stabilisation visent à mettre de côté des gains actuariels constatés lors des évaluations antérieures pour ensuite être utilisés afin de financer la moitié (pour le volet antérieur) ou la totalité (pour le volet courant) des cotisations de déficit lorsque requises. Le fonds de stabilisation est également alimenté par des cotisations de la ville et des participants actifs.

Pour le volet antérieur, l'impact de l'année 2022 sur les cotisations payables par la ville dépendra du niveau de la réserve et du déficit, le cas échéant.

Pour volet courant, malgré les pertes générées en 2022, le fonds de stabilisation sera suffisant pour la très grande majorité des régimes de sorte qu'aucune cotisation additionnelle ne sera requise des participants et de la ville pour le volet courant.

En ce qui concerne les cotisations courantes relatives au coût des nouvelles prestations qui s'accumulent, la révision des hypothèses dans un contexte où les taux d'intérêt demeurent élevés devrait permettre de maintenir les taux de cotisation

au même niveau et parfois même, de les réduire. Encore une fois, chaque régime ayant un contexte différent, il est impossible de généraliser.

À la lumière du contexte inhabituel de l'année 2022, les comités de retraite auront assurément de bonnes discussions avec leur actuaire. À cela s'ajoutent quelques éléments à surveiller en 2023 :

- Les retards dans les opérations de rééquilibrage de la caisse de retraite qui risquent de survenir en raison de la liquidité parfois restreinte des placements en immobilier et en infrastructure directs qui ont généralement beaucoup mieux performé que les autres catégories d'actifs dans les portefeuilles.
- L'évolution du dossier de contestation de la Loi 15 suivant les auditions en novembre dernier devant la Cour d'appel du Québec.
- Les modifications aux règles de financement applicables aux régimes de retraite du secteur municipal à être adoptées par le législateur.

# ECKLER

**rh.com**

est publié trois fois l'an sous la direction de conseil d'administration des Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec (GRHMQ).

GRHMQ laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. La reproduction totale ou partielle des textes est d'ailleurs assujettie à l'autorisation préalable des auteurs.

Les membres GRHMQ sont invités à collaborer à ce bulletin en transmettant leurs textes par courriel : « [rmailhot@ville.mascouche.qc.ca](mailto:rmailhot@ville.mascouche.qc.ca) »

Coordination administrative :  
Coordination technique :  
Graphisme :

Pierre G. Gauthier  
Roxanne Mailhot  
Micro édition André



534, Carré Clauss  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3Y2  
Tél. : 450-951-6359  
Fax : 450-951-8049  
Courriel : [grhmq@grhmq.qc.ca](mailto:grhmq@grhmq.qc.ca)  
Internet : [www.grhmq.qc.ca](http://www.grhmq.qc.ca)